42 Année - N° 3169. Le No 0,25 c. Paraît le Samedi 21 Juin 1930

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
DOUZE francs par an
ETRANGER port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite, 25, SISTERON
R. C. Sisteron No 117. C. C. Chèque Postal Marseille 156.36
Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M.-PASCAL LIEUTIER
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
Les annonces sont reçues à l'AGENCE HAVAS, 62, rue de Richelieu, Paris, - 2e

ANNONCES
Judiciaires (la ligne)..... 1,25
Réclames (la ligne)..... 1,00
Commerciales (la ligne)..... 1,50
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gre à gré

LE Conseil Général des Basses-Alpes tient une Réunion à Paris

Ainsi que nous l'avions annoncé dans notre dernier Numéro le Conseil Général des Basses-Alpes a tenu une réunion préparatoire à la Session extraordinaire du 5 Juillet 1930. Cette réunion s'est tenue lundi 16 juin à Paris, au Palais du Sénat la matinée et à la Chambre des Députés l'après-midi.

Un certain nombre de Conseillers Généraux avaient répondu à l'appel de leur distingué Président M. le Sénateur de Courtois.

Le citoyen Emile Galici, Conseiller Général du Canton de Sisteron et membre de la Commissiou d'Electricité du Conseil Général était présent.

A 9 h. 30 les représentants des cantons des Basses-Alpes échangeaient leurs vues avec les hauts fonctionnaires délégués par l'Administration pour suivre les pourparlers relatifs aux demandes de concessions de chûtes dans notre département.

A 11 heures les représentants qualifiés des Sociétés demanderesses pour les chûtes de Ventavon et de La Brillanne furent introduits et les pourparlers continuèrent jusqu'à 12 h. 45.

A 14 heures la Commission entendit à la Chambre des Députés les représentants qualifiés des Sociétés demanderesses des chûtes des Angles et de l'Ubaye.

Nous ne croyons pas manquer à la discretion qui nous est imposée en disant que ces pourparlers ont abouti à des résultats heureux et que de très sérieux avantages ont été accordés à nos populations.

Notre ami Tartanson, le distingué Président de la Chambre d'Agriculture des Basses-Alpes a apporté à la Commission l'appui de ses connaissances techniques. Ses nombreuses interventions ont été des plus heureuses et ont permis d'obtenir d'importantes compensations à l'agriculture dont les intérêts ont été en la circonstance défendus avec zèle et dévouement.

Les avantages obtenues et les décisions prises ne deviendront définitifs qu'après avoir été approuvé par le Conseil Général des Basses-Alpes dans sa Session du 5 Juillet.

Notre représentant le citoyen Galici a pris une part des plus actives à toutes les discussions et il a âprement défendu les intérêts de toute notre région. Nous sommes convaincus que lors de la Session du 5 juillet il ne manquera pas d'intervenir à nouveau pour la sauvegarde des intérêts qui lui ont été confiés.

Nous lui adressons à ce sujet, ainsi qu'à M. Tartanson, le distingué président de la Chambre d'Agriculture, nos plus sincères félicitations et nos meilleurs remerciements.

COUR d'APPEL d'AIX

La 1ère Chambre de la Cour d'Appel d'Aix, jugeant en matière correctionnelle, a rendu, le 31 octobre 1929, sur la poursuite de M. le Procureur Général, contre M. Galici Emile, juge de paix à Nemours, et M. Lieutier Pascal, imprimeur, à Sisteron et sur intervention de M. Turcan Joseph, adjoint au maire de Sisteron, l'arrêt dont l'extrait suit :

« ... Attendu que le lien de concomitance unissant l'affiche et l'article incriminés, leurs énonciations respectives et concordantes, la corrélation étroite qui existe entre les imputations qu'elles contenaient et qui avaient pour objet, les unes comme les autres, de discréditer Turcan, démontrent lumineusement que, seul, celui-ci était visé tant par l'une que par l'autre de ces publications ; qu'elles établissent aussi, sans contestation possible, l'esprit de dénigrement et de malveillance coupables qui les avait inspirées, par conséquent l'intention nuisible dont étaient alors animés à l'égard de Turcan, aussi bien le directeur-gérant du *Sisteron-Journal* que Galici lui-même, inspirateur et rédacteur particulièrement intéressé des articles et affiches diffamatoires.

« Par ces motifs : La Cour dit et déclare les prévenus Lieutier Pascal et Galici Emile Maurice atteints et convaincus, le premier comme auteur principal, le second comme complice, d'avoir, à Sisteron, le 4 mai 1929, en tout cas depuis un temps non prescrit, dans un numéro du *Sisteron-Journal* portant cette date, mis en vente et distribué audit lieu, ainsi que dans une affiche apposée sur les murs de la même ville, formulé des imputations de nature à porter atteinte à l'honneur et à la considération du sieur Joseph Turcan, avec cette circonstance que ce dernier était alors adjoint au maire de Sisteron, ce qui constitue le délit de diffamation publique.

« En conséquence, statuant sur les réquisitions du ministère public... condamne Lieutier Pascal et Galici Maurice à la peine de cinquante francs d'amende chacun et aux dépens..

« Faisant droit à la demande en paiement de dommages et intérêts dudit sieur Turcan, condamne les prévenus à lui payer solidairement entre eux la somme de cinq cents francs à titre de dommages et intérêts.

« Ordonne, en outre, l'insertion par extrait du présent arrêt ... aux frais des condamnés . . . dans un numéro du *Sisteron-Journal*, ainsi que dans un autre journal se publiant dans la région des Basses-Alpes, ce dernier au choix de la partie civile.

« Condame, enfin, les prévenus aux dépens envers la partie civile.. »

Protrait d'Actrice

A Madame Madeleine Duret.

Comme une Arlésienne à l'ombre de l'Eglise,
Comme une Marguerite entr'ouvant un missel,
Comme une Dame prise aux vers d'un jouvencel,
Comme une pâle sœur dont l'âme évangélise,

Comme une Champmeslé qu'une rôle immobilise,
Comme une reine encor qui va mettre le scel,
Ou comme une brodeuse aux pentes d'Appenzell
Promenant un profil qu'un rêve idéalise ;

Sous un voile léger qui couvre tes bandeaux,
Penchant un peu le front en inclinant le dos,
Tes poignets entourés d'un transparent de tulle ;

Sur ce mince carton grisatre je te vois ;
Et, sans savoir comment tou livre s'intitule,
J'entends la Poésie au ruisseau de ta voix !

Georges GEMINARD.

Savines (Hautes-Alpes).

Miracle de Jeunesse

« Il vaut mieux reverdir que d'être toujours vert » écrivait Mme de Sévigné. Cela dépend des circonstances. En tout cas je connais un miracle de jeunesse, dont l'esprit reverdi à la manière des citronniers de Menton qui portent toujours en même temps fleurs et fruits.

Ce miracle se situe dans une calme rue de Paris, il en reste de silence et de retraite dans le quartier du Bois de Boulogne. Là, chaque année fleurit un arbre de pensée et d'agrément sous forme d'un livre. Aprés les Mémoires, des Thèses et voici la plus originale des biographies, celle d'*Une Grande Dame sous le Règne du Bien-Aimé.*

La mode est aux vies romancées, cela ne vaut pas le roman vécu, tel que nous l'offre notre auteur, avec cette galanterie française, cette finesse et même cette caustécité qui, hélas, disparaissent, au dommage de notre littérature, de nos mœurs et de notre réputation.

Vous aurez étonnement de la fraîcheur, du charme et de l'attrait de ces pages, vous les jugerez d'un dilettante à l'étonnante culture et de non moins remarquable talent. Mais encore ? vous les attribuerez à quelque écrivain d'âge mûr certes, sans atteindre cependant la cinquantaine ; voire d'un lauréat de quelque prix du jour, partant sans chevelure grisonnante : un moins de trente ans. Et gentiment vous serez dupe jusqu'à la dernière page, où vous relirez deux, trois, dix fois pour doubler votre surprise :

«....Il conserva jusqu'à près de quatre-vingt-dix ans une tête saine, libre et capable d'affaires. Quand on songe que de mille contemporains, il en est très rarement un seul qui parvienne à cet âge, on est obligé d'avouer que le cardinal de Fleury eût une destinée unique.»

Il ne s'agit pas de ce cardinal, mais de mieux, de plus surprenant. Je continue pour votre admiration. Le signataire de l'ouvrage, paru l'autre semaine, a dépassé l'âge du vieux ministre de Louis XV, ce qui veut dire qu'il va bon train vers un centenariat, que nous ne manquerons pas de célébrer en grande pompe et débordante liesse dans nos Alpes.

Donc cette vie de Madame du Chatelet, l'amie de Voltaire, puis de Saint-Lambert et, entre temps, d'autres peut-être, me fut envoyée par son auteur : « En souvenir de ce que nous aimons sous le beau ciel de la Haute-Provence » — Elle fut étudiée et écrite chez nous « sous l'ombre légère de quelques rameaux d'oliviers.» Il y a donc de notre soleil, du parfum de nos lavandes, de la limpide et claire Durance.

Nous y rencontrons Gassendi, le "Saint-Prêtre" de Digne qui avait ondoyé les atômes d'Epicure sous le pont de la Bléone..." non point en compagnie de la philosophe et amoureuse marquise du Chatelet, mais en hommage de celui qui le mieux glorifia cette illustration alpine.

Cela vous laisse deviner que le jeune biographe, sans trêve reverdissant d'*Une Grande Dame sous le Règne du Bien-Aimé*, ce fervent ami de notre région, cet alpin d'adoption, n'est autre que le plus que nonagénaire M. Louis Andrieux, qui fut député des Basses-Alpes, qui devrait l'être encore et qui demeure si tenacement épris de notre terre et de nos gens.

L'existence de dame de Breteuil alias Mme la Marquise du Chatelet, fournit occasion à l'érudit historiographe de nous rappeler une époque d'intrigue, de dévergondage officiel, à laquelle notre République, Dieu merci, ne ressemble pas du tout, quoique prétendent les partisans de l'impossible Roy futur.

« La place de maitresse du roi, rappelle M. Louis Andrieux, était devenue une haute fonction de l'Etat » il fallait pourvoir à ce poste très officiel, sorte de superministère, de vice-royauté. Les prétendantes ne manqueraient pas, présentées même par leurs époux légitimes, s'honorant d'être cocus magnifiques.

Ainsi M. Normand, seigneur, d'Etioles, cède sa femme, une demoiselle Poisson au Bien-Aimée, qui pour l'honneur de la couche royale, la blasonne marquise de Pompadour. Cela, bien entendu, avec la complaisance parfois du confesseur de sa Majesté.

Imaginez que le Président Doumergue qui est homme et méridional par surcroît installe une favorite à l'Elysée et lui laisse recevoir les ambassadeurs, distribuer les places, les prébendes, les décorations. Quel tolle général !— Vraiment nous avons tout de même réalisé quelque progrès de bonne conduite, à tout le moins de pudeur et de dignité.

Je veux bien que les actuels courtisans s'appellent les grands électeurs, que sur un autre plan, ils ne vaillent pas mieux que les plats valets de la Cour, mais nous nous nous tenons en public de façon bigrement plus convenable que les élus de droit divin, lesquels Dieu répudia toujours à défaut de ses représentants ici bas.

Les aventures d'*Une Grande Dame* s'intercallent de curieux documents inédits, propriété de l'auteur. Il y a la singulière lettre de la marquise de Pompadour à une Abbesse née de Bourbon, regrettant ne la pouvoir consoler, car on ne saurait admettre « que vous vous baignez dans une cuve pleine de lait et que vous leur faites ensuite manger», leur désigne des religieuses « cent cinquante filles toujours chagrines et mécontentes. »

Ne croyez pas que M. Louis Andrieux accuse : il a des trésors de spirituelle indulgence, et d'indulgences spirituelles très pleinières. Vous l'estimerez à sa conclusion : « Mme du Chatelet est une

© VILLE DE SISTERON

féministe par l'exemple, sans quelle y songe, la force de son raisonnement, même à l'appui de thèses erronées, son aimable philosophie, la précision, la clarté et la grâce de son style sont parmi les meilleurs arguments qu'on puisse proposer en faveur des droits de son sexe et contre l'égoïsme d'une assemblée dont les honorables membres se refusent obstinément à être issus de la femme du moins dans l'ordre politique. »

Si notre fervent ami des Alpes siégeait au Sénat, toutes les suffragettes de France et de Navarre le béniraient doublement d'être l'avocat de leurs revendications et le galant miséricordieux de leurs incartades de tous genres. La marquise du Chatelet sans être citée en exemple, trouve grâce, de par ses qualités, aux yeux de son biographe. Mais combien reste-t-il de représentants de l'esprit francais et du bon ton de chez nous, comme le surprenant reverdissant nonagénaire M. Louis Andrieux ?

EMILE ROUX-PARASSAC.

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

Le citoyen Emile Galici Conseiller Général des Basses-Alpes, au retour de la Session extraordinaire qui doit avoir lieu à Digne le 5 Juillet prochain se tiendra à la disposition es électeurs le Dimanche 6 Juillet 1930, à Sisteron.

Musique. — MM. les Musiciens sont pries d'assister à la repétition générale de mardi prochain pour entendre une communication trés importante. Présence urgente.

Mutuelle retraite. — Les adhérents à la Mutuelle retraite des anciens Combattants qui paient par trimestre ou par semestre sont priés de s'acquitter de leur cotisation avant le 25 Juin délai extrême. La Commission

Au Théâtre. — Nous avons appris avec regret que Mme Jeanne Delvair avait été souffrante et n'avait pu jouer l'autre semaine à Bordeaux avec M. Balpétré. La santé de l'excellente artiste est meilleure et lui permettra de venir jouer le 10 août à la Citadelle pour le grand gala du Centenaire de Mistral à Sisteron.

AVIS. — Mme Berstchmann, ne payera aucune facture n'ayant pas été approuvée par elle.

Sou des Ecoles. — A l'occasion du récent mariage de notre charmante compatriote Mademoiselle Béatrix Rogon, institutrice à Outrepont (Marne) avec Monsieur Louis Gauthier, célébré à Arzillières (Marne), la somme de cinquante francs a été versée au profit du sou des écoles laiques de Sisteron.

Remerciements et meilleurs souhaits aux jeunes époux.

Avis au Commerçants et Industriels Sisteronnais. — Les commerçants et industriels de Sisteron sont priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu samedi 21 Juin à 21 heures dans la grande salle de la Mairie a l'effet d'y élire le bureau définitif de l'Association Bas-Alpine du commerce et de l'industrie.

Tous les détails relatifs à la défense du commerce y seront traités par un confrère très documenté. Commerçants et industriels dans votre intérêt venez tous (présence urgente).

Ciné Scout. — Dimanche 22, à la salle de la Mission à 9 h. 30 **Poil de Carotte**, comédie ; **Londres**, voyage et **Adrien se distingue**, comique. Jeudi 26 courant **Terre Promise**.

N. B. — Les séances ont lieu le Jeudi et le dimanche dans la salle jusqu'à ce que le temps permette de les donner en plein air.

M. Boccaron,

électricien, à l'honneur d'informer le public qu'il vient de transférer son magasin de vente d'accessoires pour électricité et tous articles de chasse, dans le local situé au No

32, Rue Droite, 32

à coté du magasin de Quincaillerie Louis Turcan.

Le public peut s'adresser en toute confiance à M. **Boccaron**, qui se charge toujours de toute **installation électrique** à des prix modérés.

BOCCARON, électricien, 32 rue Droite.

M. Paul ALBERT

informe sa nombreuse et fidèle clientèle qu'il vient d'ouvrir,

Rue Paul Arène

un magasin d'accessoires pour automobiles, où elle trouvera le meilleur acceuil et des huiles, bougies, pneus et toutes fournitures de toutes marques. Grand choix de cycles et motos **Griffon**, ainsi que des sensationnels **Rovester**, modèle tourisme, 2 freins gardes boues, complets avec tous accessoires à **395 frs.**

L'atelier de Mécanique, avenue de la Gare, reste comme le passé, muni de son outillage de précision, affecté à toutes les réparations d'automobiles et travaux de mécanique Générale.

A remettre

Au Bon Marché

Magasin de Nouveautés

—o— **Confections** —o—

S'adresser, No 29, rue droite, Sisteron.

C 4 fournie à Rept

par compagnie pour vente grande marque huile pour autos et industrielle. Situation assurée à bons vendeurs ayant relations dans l'Industrie Automobile, l'Agriculture. Ecrire Agence Havas, No 0184 Marseille.

Automobilistes.— Vous réaliserez de gros bénéfices si vous alimentez votre moteur avec de l'Essence ECO, essence supérieure. Faites un essai en faisant votre plein aux pompes ECO installées chez FRANCIS JOURDAN, avenue de la Gare, Sisteron.

GRANDE FIRME AUTOMOBILE FRANÇAISE

demande partout, personnes, bonne culture générale ayant déja situation et entregent, comme DELEGUES COMMERCIAUX, et plus spéciament dans Sous-Préfectures.

Première lettre avec références et curriculum vitæ: MOREAU, bureau 15, boite postale 3, PARIS.

DOMAINE DE FONTBETON

à louer à la St-Barthélemy

(24 août 1930)

S'adresser à M. **Roumieu** à Fontbeton

Fleur fanée, cœur aimé
Robes fanées, femmes négligées
Gardez toujours
leurs couleurs fraîches avec les

Boules à Raviver Kabiline

5 minutes et un peu d'eau chaude
— feront le reste —

Droguerie P. BERNARD
Rue Droite, **SISTERON**

Etat-Civil

du 13 au 20 Juin

NAISSANCES

Claire Victorine Leydet, Chapusie.
Jeanne Léone, rue Bourg-Reynaud.

DÉCÉS

Pierre Desiré Davin, 76 ans, hôpital.

Etude de Me Guillaume BUES,
Notaire à SISTERON

PURGE d'hypothèques légales

A la requête de Monsieur Joseph-Firmin-Elie **Campel**. propriétaire-agriculteur et de Madame Marie-Silvie **Bienvenu**, sans profession, son épouse, domiciliés et demeurant ensemble auparavant **Aux Omergues** et actuellement à **Sisteron.**

Et suivant exploit de Me **Bertrand** huissier à Sisteron, du dix-sept Juin mil neuf-cent-trente, enregistré, notification a été faite :

1° A Madame Célia-Adeline **Eysseric**, sans profession, épouse de Monsieur Gustave-Henri **Imbert**, propriétaire, avec lequel elle est domiciliée et demeure à Sisteron.

2°) Audit Monsieur **Imbert** comme exerçant les droits et actions de son épouse, sus-nommée.

3°) Et à Monsieur le Procureur de la République, près le Tribunal Civil des Basses-Alpes, séant à Digne, en son Parquet, au Palais de Justice.

De l'expédition d'un acte dressé au Greffe du Tribunal civil des Basses-Alpes, le vingt-six Mai mil-neuf-cent-trente, enregistré, constatant le dépôt fait le même jour audit Greffe, de l'expédition collationnée, d'un acte reçu par Me **Buès**, notaire à Sisteron, le trente Avril mil-neuf-cent-trente contenant **VENTE**, par Monsieur Gustave-Henri **Imbert** aux époux **Campel-Bienvenu**, sus-nommés :

D'un **Domaine rural** situé sur le territoire de la Commune de **Sisteron** au quartier de Sarrebosc, et tous autres quartiers limitrophes, dénommé *La Pépinière*, comprenant : bâtiments d'habitation et d'exploitation, sol, cour, jardin, vignes, prés, labours, bois, pâturages et vagues, en parcelles attenantes ou séparées sises en divers lieux et quartiers, d'une contenance totale d'environ vingt-neuf hectares, quatre-vingt-six ares, dix centiares ; et moyennant le prix principal de Quarante-huit mille huit-cents francs.

La présente insertion, est faite conformément aux avis du Conseil d'Etat des 9 Mai et 1° Juin 1807, pour parvenir à la purge des hypothèques légales non inscrites.

BUES, notatre.

A nos Lecteurs

En recommandant la Poudre Louis Legras à nos lecteurs atteints d'asthme, de catarrhe, de suites de bronchites, nous leur éviterons bien des souffrances. Cette merveilleuse Poudre, qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900, calme instantanément l'asthme, l'oppression, l'essoufflement la toux des vieilles bronchites et guérit progressivement.

Une boite est expédiée contre mandat de 4 fr. 50 (impôt compris) adressée à Louis Legras, 1, Bd. Henri-IV, à Paris.

l'UNION

s'est spécialisée dans la fabrication exclusive des *Chocolats Supérieurs*

HERNIE

JE SUIS GUÉRI. — C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies qui ont porté le nouvel appareil sans ressort de **M. GLASER** le Grand Spécialiste de PARIS, **44**, Bd SÉBASTOPOL. En adoptant ces nouveaux appareils, dont l'action **bienfaisante** se réalise **sans gêne**, sans **souffrances** ni **interruption** de travail, les **hernies** les plus **volumineuses** et les plus **rebelles** diminuent instantanément de volume et disparaissent peu à peu **complètement**.

Devant de tels résultats garantis toujours par écrit, tous ceux atteints de hernie doivent s'adresser sans retard à M **GLASER** qui leur fera gratuitement l'essai de ses appareils de 9 à 4 h. à

APT, 29 Juin, Hôtel du Louvre.
DIGNE, Samedi 12 Juillet, Hôtel Boyer-Mistre.
MANOSQUE, 13 Juillet, Hôtel Pascal.
FORCALQUIER, 14 Juillet, Hôtel des Voyageurs.
SISTERON, 15 Juillet, Modern Hôtel des Acacias.

Emprunt International 5 1/2 o/o du Gouvernement Allemand

Depuis notre dernière publication, l'emprunt ci-dessus a été émis sur différents marchés, en exécution du plan des Experts du 7 Juin 1929, des accords de La Haye du 31 Août 1929 et du 20 Janvier 1930.

Rappelons que le montant total effectif de cet emprunt est approximativement équivalent à 300 millions de dollars. Cet emprunt est, plus les deux tiers, destiné à la mobilisation d'une fraction des annuités inconditionnelles dues par l'Allemagne aux puissances créancières en execution des accords de la Haye, et le troisiéme tiers sera utilisé par le Gouvernement Allemand pour faire face aux besoins de la Compagnie des Chemins de Fer Allemands et l'administration des Postes et Télégraphes.

La Banque des Réglements Internationaux a accepté d'assurer les fonctions de « Trustee » (mandataire des obligataires) pour les opérations relatives au service de l'Emprunt.

L'emprunt constitue une obligation directe et inconditionnelle du Gouvernement Allemand. Le service de toutes les séries de l'emprunt sera fait sans distinction au moyen d'un fonds commun administré par le Trustee et alimenté par des versements mensuels égaux effectués par le Gouvernement Allemand à la Banque des Réglements Internationaux, conformément aux dispositions des accords de La Haye.

Ces versements consistent :

a) Pour les deux tiers, en un prélèvement sur les annuités inconditionnelles qui doivent être versées par le Gouvernement Allemand à la Banque des Réglements Internationaux et réparties par cette dernière conformément aux accords de la Hays.

b) Pour un tiers, en un versement du Gouvernement Allemand au Trustee sur ses revenus généraux.

La série française est d'un montant effectif de 84 500.000 dollars elle est représentée par 2.515.000 obligations 5 1/2 0/0 de francs 1.000.

En vertu de la loi du 7 avril 1930, les titres de la série françaises sont exempts du droit de timbre et de l'impôt sur le revenu des valeurs étrangères.

En contrepartie partielle de cette exemption d'impots l'excédent du prix d'émission des obligations de la série française sur le prix d'émission des obligations des autres séries sera versé au Gouvernement Français et attribué par lui à la Caisse Autonome d'Amortissement de la Dette publique.

L'intérêt est payable semestriellement le 1er Juin et le 1er décembre de chaque année.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres faisant partie de la série française s'effectueront en francs français, le franc français étant défini par un poids d'or de 65.5 milligrammes au titre de 900/1000 de fin.

Le porteur a droit, en francs français, à l'équivalent au jour de l'échéanee, de la valeur or de ces montant, étant entendu qu'il recevra au moins le montant nominal porté sur le titre et sur le coupon. Le paiement des montants ci-dessus, calculés d'apres les dispositions qui précèdent, pourra être effectué, à l'option du porteur, au cours du change du jour, sur toute place étrangère ou une série quelconque de l'emprunt sera.

Ces obligations sont amortissables en trente cinq ans, à partir du 1er Juin 1930, au moyen d'un fonds d'amortissement cumulatif intégralement employé chaque année, soit au remboursement au pair d'obligations désignées par des tirages au sort annuels, soit à des rachats en Bourse au pair ou au dessous du pair, compte tenu de la fraction courue du coupon.

Le Gouvernement Allemand se réserve le droit de hâter l'amortissement en remboursant tout ou partie des obligations restant en circulation, au pair plus les intérêts courus, le 1er Juin de chaque année à partir du 1er Juin 1935 inclus, moyennant un préavis qui doit être publié trois mois au moins avant la date fixée pour le remboursement dans les conditions qui seront fixées par le Trustee. Les remboursements anticipés seront effectués par fractions approximativement égales à la contrevaleur de trente millions de dollars ou de multiples de cette somme. En cas de remboursement partiel au pair, la désignation des obligations à remboursement sera effectuée par voie de tirages au sort.

Les obligations cesseront de porter intérêt à dater du jour où le capital sera exigible.

Toute obligation présentée au remboursement devra être munie de tous les coupons non échus à la date fixée pour le remboursement, le montant des coupons manquants sera déduit du capital à rembourser.

Le prix d'émission de la série française a été de 98 25 0/0 jouissance du 1er Juin 1930.

Les demandes ont été servies dans les principaux Etablissements de Crédit et Banques. Elles ont été absorbé immédiatement le nombre de titres disponibles et la cloture de l'émission a été annocée le jour même.

ON DEMANDE un apprenti cuisinier au Touring-Hôtel. S'y adresser,

© VILLE DE SISTERON

citroën

GARANTI UN AN - 24 MOIS DE CREDIT

Tarif des principaux modèles

— DÉPART PARIS —

C4. — 9 C.V.		C 6. — 14 C. V.		1.800 k. — 14 C. V.	
Chassis	17,500 fr.	Chassis	25.000 fr.	Chassis	25,900 fr.
Berline avec malle	24,100 —	Berline	34.000 —	Chassis avec cabine	28.550 —
Conduite	24,100 —	Conduite	33.000 —	Camion	31.350 —
Familiale	27.000 —	Familiale	36.000 —	Plateforme	31.500 —
Torpédo	21.250 —	Torpédo	30.500 —	Benne	33.500 —
Torpédo Commercial	20.750 —	Cabriolet 2 places	35.000 —	Fourgon	32.400 —

les modèles 1,800 k. utilitaires sont imposables pour 12 C V

Renseignements et Essais : CHARMASSON et Cie à GAP

Pour Sisteron s'adresser au Garage

Francis JOURDAN, Avenue de la Gare

A VENDRE

LAPINS DE RACE

dépecés ou vivants.

S'adresser au BAR DU COURS ou CLOSEAU LUCIA, Les Plantiers,

— F. BARTHELEMY —

Pour votre provision de Charbon

adressez-vous chez

BONTOUX et BOREL

matériaux, Cours St-Jeaume

qui pourront vous livrer par n'importe quelles quantités les **charbons** *de La Mure de Rochebelle, de Briançon ainsi que les* **anthracites** *pour chauffage central.*

ŒUFS FRAIS GARANTIS

Victor VIGNET

aviculteur, St-Pierre-le-Bas, SISTERON

Avis. - Je ne livre que des œufs portant *mon nom* et la date du jour de ponte.

Avizo. — mi livéras nur ovojn datatajn kaj markatajn je mia nomo.

On demande un **apprenti imprimeur** *à l'imprimerie LIEUTIER.*

A VENDRE : une faucheuse, et une presse à fourrages. Prix sacrifié. S'adresser au bureau du journal.

ATTENTION A VOTRE OR

CECI VOUS INTÉRESSE

Par la loi monétaire nu 25 Juin 1928, les Anciennes Monnaies d'Or et d'Argent ont cessé d'avoir COURS LEGAL, d'autre part pes nouvelles pièces de 100 faancs et de 20 francs vont être mises en circulation pour les remplacer.

Que faire de vos anciennes pièces d'or et d'argent

Présentez les sans tarder à nos PERMANENCES D'ACHATS qui fontionneront

PENDANT UN JOUR SEULEMENT

dans les Centres ci-dessous.

Nous payons encore de 110 à 125 francs les pièces d'or des puissances étrangères

et malgré la baisse de l'Argent, celles-ci sont encore reprises par nous, avec un bénéfice réel pour les déteateurs.

Avant d'échanger vos pièces consultez notre tarif

Les personnes seront reçues séparément de 9 à 15 heures.

Basses-Alpes

SAMEDI 28 JUIN

DIGNE . . . . . Hôtel du Commerce.
SISTERON . . . . . — de la Poste.

DIMANCHE 29 JUIN

BARCELONNETTE . . . . Hôtel Cheval Blanc.
LA JAVIE . . . . . — des Alpes.

LUNDI 30 JUIN

FORCALQUIER . . . . . Hotel Pascal.
CASTELLANE . . . . . — du Commerce.

MARDI 1er JUILLET

VALENSOLE . . . . . Hotel Allibert.
BARREME . . . . . — Audibert.

MERCREDI 2 JUILLET

REILLANNE. . . . . Hotel Drahin.
COLMARS . . . . . — David.

JEUDI 3 JUILLET

LES MEES . . . . . Hotel Barras.
ANNOT . . . . . — Dol.

VENDREDI 4 JUILLET

LA MOTTE . . . . . Hotel Clément.
SEYNE . . . . . — Roux.

Règlement immédiat en billets de banque sans aucune formalité.

FABRIQUÉES

Avec une eau des sources alpestres,
des malts de premier choix
des houblons des meilleurs crûs,
une installation moderne,
livrées directement par camions auto-rapide
— exempts d'antiseptiques —

LES BIÈRES de BARCELONNETTE

donnent aux consommateurs la garantie d'une boisson saine et des plus hygiéniques.

TRACTEURS

DEERING

10-20 H.P. & 15-30 H.P.

On ne trouve pas de tracteurs DEERING d'occasion Ceux qui les ont les gardent.

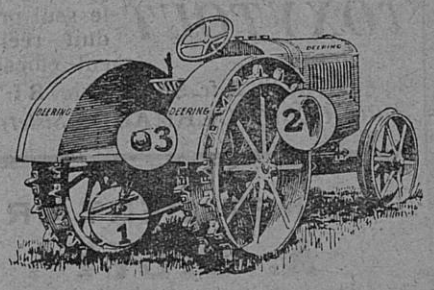

1° Barre d'attelage ajustable verticalement et latéralement (moissons, déchaumage, labours, etc.)

2° Poulie pour travaux à porte fixe (battage, ensilage, scie circulaire, presse à fourrage, Concasseur, etc.)

3° Dispositif de transmission de force actionnant directement par cardan la machine remorquée, (lieuse).

Les tracteurs DEERING sont livrés complets avec tous accessoires.

Démonstrations, catalogues et prix sur demande.

S'adresser à M. FRANCIS JOURDAN
Avenue de la Gare, SISTERON

Chauffage Central

Soudure - Charpente
Autogène - métallique

ALLINEI, père et fils

8bis, Place du Marché, SISTERON

© VILLE DE SISTERON

IMPRIMERIE - PAPETERIE - LIBRAIRIE - MAROQUINERIE

PARFUMERIE - ARTICLES DE VOYAGE ET DE FANTAISIE - JOUETS

PASCAL LIEUTIER, 25, rue Droite - Sisteron

Fournitures Scolaires et de Bureaux

Registres et Copies lettres - Classeurs

Cartes Postales Illustrées

ENCRES POUR BUREAUX, STYLOGRAPHIQUES ET A TAMPONS

Cartes Routières - Guides

IMPRIMÉS
pour Commerce et Administrations

Affiches de tous formats

CARNETS DE POCHE

Articles Photographiques

CHANSONS ET MUSIQUE

CAHIERS
PAPIER DE PREMIER CHOIX

LIVRES
SCOLAIRES ET ROMANS

ARTICLES POUR LA PEINTURE et le DESSIN

ARTICLES DE PECHE

La maison LIEUTIER est la seule qui ait réuni dans le même local son Imprimerie et sa Librairie.

AUTOMOBILES

MECANIQUE :: :: ELECTRICITE

- Révision et Mise au point de moteurs -
- - Fournitures pour Autos et T. S. F. - -

Réparations
Dynamos-Magnetos
Delco
Reaimantation
Bobinage
Echange

Agence officielle
- Accus " DININ " -

- Réparations -
Accumulateurs
Charge
Entretien
Echange
Standard

Appariels T. S. F.
" RADIOLA "

C. FIASTRE et Fils Magasin et Bureau : 6, RUE DE PROVENCE,
Atelier Electro-Mécanique Moderne, Route de Noyers
SISTERON. *Téléphone 80.*

BUVEZ L'EAU MINÉRALE

de SAINT-PIERRE-D'ARGENÇON

GARANTIE NATURELLE

Exempte de gazéification artificielle R. C. Gap N° 1468

Pour renseignements, écrire au Directeur de la Source de St-Pierre d'Argençon (H-Alpes)

Au garage GALVEZ Sisteron

RUE DE PROVENCE o-o-o-o o-o-o **TÉLÉPHONE 2**

Vous trouverez

DES TAXIS-AUTOS

derniers modèles, souples, rapides et confortables
2, 4 et 6 places, aux prix les plus réduits.

Voiture spéciale pour transport de malades

F. IMBERT

53, Rue Droite — SISTERON

-o- Bijouterie Or -o-
Parures pour Mariages
Fantaisies en tous genres

—:— *Horlogerie* —:—
Montres - Réveils - Pendules
(toutes marques)

carillon westminster
à partir de 390 frs.

Luneterie — Optique
ordonnance en 3 jours

La maison se charge de toutes réparations et transformations.

Cultivateurs !
Viticulteurs !

Les engrais **SCHLŒSING** font
— les belles récoltes —
ESSAYEZ-LES !
plus de 50 ans de succès !

Agent Exclusifs :
— BONTOUX & BOREL —
Négociants à SISTERON

PUNAISES

destruction foudroyante par
l'OXYTOUT le seul produit réellement efficace.
le quart de lit. **4 fr. 95** ; le demi **8 f. 75**
DROGUERIE **DERNARD**, *Sisteron.*

CABINET DENTAIRE

A. SILVY

chirurgien-dentiste
Cabinet ouvert le Dimanche
2, Rue Paul Arène — SISTERON

Location d'Automobiles

Les taxis **Alibert** *ne font pas de réclame mais vous présentent au même prix qu'ailleurs ses taxis Renault (4 et 6 places) les plus confortables de la région.*

TAXIS ALIBERT
6, Rue de Provence. — SISTERON
(près le Grand Casino)
Téléphone 80.

En vente à la Librairie LIEUTIER, Sisteron

BANQUE DES ALPES

Société anonyme au capital de 5 millions
Ancienne Banque
(CHABRAND et P. CAILLAT)

Siège Social à Gap, Rue Carnot

Agences ouvertes tous les jours
- **Embrun.**
- **Laragne.**
- **Saint-Bonnet.**
- **Sisteron.**
- **Briançon** (Ste-Catherine)
- **Veynes**
- **Seyne-les-Alpes**

BUREAUX AUXILIAIRES
- GUILLESTRE (Lundi)
- SERRES (Samedi)
- La MOTTE-du-CAIRE
- LUS-la-CROIX-HAUTE
- L'ARGENTIERE (samedi)
- BRIANÇON-VILLE

Comptes-Courants Commerciaux
Dépôts de fonds avec intérêts

Encaissements d'effets de Commerce
Opérations de Bourse
Paiement de Coupons
Location de Coffres-forts
Achat et Vente de Monnaies Etrangères

Le Gérant,

Vu, pour la légalisation de la signature ci-contre, Le Maire,

© VILLE DE SISTERON